



LA CFDT MILITE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Cette année grâce à la CFDT, vous avez touché en moyenne :

520 euros d'indemnités kilométriques et **369 euros** de prime exceptionnelle

En plus, une prime de présence pour ceux qui rentraient dans les critères (plus de 3000 personnes en France). Mais encore, l'enveloppe intéressement a **été multiplié par 3 en 4 ans**. Elle représentait 10 M€ en 2015 et 29 M€ en 2019 !!

ET ENFIN : LA CFDT A OBTENU LES 3 PREMIERES SEMAINES DE LA PRIME CHALLENGE SOIT 150 EUROS !!

...MAIS

LA CFDT EXIGE AUSSI UNE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL

Des chiffres records depuis 3 ans mais, bizarrement, la direction ne veut plus d'augmentations pour ses salariés !
Les primes récompensent des résultats ou des situations exceptionnelles, une augmentation récompense l'effort de tous pour réaliser la progression que connaît l'entreprise ces dernières années.

Alors que la direction joue la montre pour les N.A.O, la CFDT tient à rappeler à cette dernière que 1600 personnes en moyenne en France vont toucher des actions gratuites cette année encore. Et les autres ? Annoncer une baisse de salaire de l'élite pour les rémunérer par un autre biais c'est malhonnête !

Par exemple : un JG15 peut percevoir 640 actions, un JG18 jusqu'à 2000 actions ! A 30 euros l'action, faites le calcul !!!

La CFDT est pleinement consciente de la situation sanitaire et économique mondiale. C'est justement pour ça que nous voulons une vraie politique salariale pour tous, au vu des résultats, des marchés servis et des ambitions à courts termes de notre entreprise.

En 2018 la direction nous indiquait que l'année était bonne mais pas si exceptionnelle. Et, maintenant, la direction nous dit que cette année est bonne mais pas au niveau de 2018 !

On ne nous prendrait pas un peu pour des...imbéciles !



RAPPEL : LA CFDT S'ENGAGE POUR TOUS...

Les intérimaires ont été intégrés aux dispositifs « Covid ». De plus, en allant régulièrement à votre rencontre, nous avons fait remonter des situations et obtenus la titularisation de dizaines de salariés. Nous défendons toutes les Catégories Sociaux Professionnelles, nous avons signé l'accord télétravail et obtenus par le dialogue et la négociation, l'élargissement de ses modalités depuis le mois de mars 2020. Au niveau national, la CFDT a obtenu une nouvelle négociation sur le sujet avec les organisations patronales.